

Numéro 04  
Août - Septembre 2025

Le **M**oulin aux nouvelles  
Le magazine  
de la commune **Mardié**

La Loire en ses habits d'été !  
Courants et tourbillons restent bien présents





## Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard  
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

### En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

## Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois)

9 h 00 - 12 h 00

## Le Moulin Aux Nouvelles

n°04 (août 2025/ septembre 2025)

Dépôt légal : août 2025

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Alizée BARDONNET

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Chère Mardésiennes, Chers Mardésiens,

Alors qu'en 2024 nous regrettons un printemps et un été maussades qui avaient entraîné plusieurs débordements du Cens, en 2025 les derniers jours d'école et les premières semaines estivales ont été marqués par de très fortes chaleurs. J'écris ces mots alors que l'été n'est pas terminé mais nous savons déjà que **ces canicules** ne sont pas de "bonnes nouvelles". Les personnes fragilisées souffrent encore plus des effets de cette chaleur et la répétition de ces événements climatiques est à craindre. Nous avons utilisé le système de climatisation de la salle du P'tit Théâtre pour mettre à l'abri les plus vulnérables, dont les enfants. Madame Guillen vous exposera les mesures mises en place dans les services enfance jeunesse mais la vigilance et l'anticipation de chacun restent les moyens les plus efficaces. Je remercie tous ceux qui prennent soin de leurs proches, qui s'inquiètent pour leurs voisins et qui prennent le temps de faire une halte pour s'enquérir de la santé d'une autre personne.

**Votre Maire,**

**Clémentine CAILLETEAU-CRUCY**



Chers Mardésiennes et Mardésiens,

L'été touche à sa fin et c'est l'heure de reprendre le chemin des apprentissages pour nos plus jeunes.

L'effectif de notre école évolue au même rythme que la population avec une augmentation de 5 élèves soit 318 contre 313 l'année précédente (ces chiffres peuvent évoluer légèrement). Le grand changement pour ces enfants est l'ouverture tant attendue de **l'extension de notre centre de loisirs** en septembre : il permettra de passer d'une capacité d'accueil de 72 à 130 enfants ! C'est l'aboutissement d'un projet de plusieurs années, initié en 2020 et retardé par la COVID. Un budget de l'ordre d'1 million d'euros, subventionné à 80% (soit le maximum légal) notamment par la CAF le département et l'Etat a permis cette réalisation qui viendra soulager les familles de Mardié et faciliter leur quotidien.

Un autre projet réalisé cette année est celui de l'adaptation des équipes et des accueils aux fortes chaleurs que nous rencontrons. différents investissements ont été réalisés et un protocole d'actions permettent de trouver des réponses dont nous avons pu mesurer l'utilité dès le début de cet été.

Mais ne nous arrêtons pas là, d'autres projets sont en cours avec la restructuration de la cour de l'école, un projet de classe inclusive...

C'est donc avec cette envie d'améliorer votre quotidien que je vous souhaite une **bonne rentrée 2025** !  
Bien cordialement,

**Adjointe Enfance, Jeunesse,**

**Sandra GUILLEN**




La grande salle de l'extension, climatisée pour les fortes chaleurs

## Belle fin d'année pour Gym Tendance Mardié

L'association GYM TENDANCE MARDIÉ a terminé son année sportive en beauté avec son traditionnel pique-nique.

Les enfants se sont bien amusés en s'initiant au bowling à la salle France Routy et le groupe de Dance Party a mis le feu lors de leur spectacle de fin d'année.

Profitez-bien de vos vacances.

**Et retrouvez-nous au forum des associations le 06/09 pour vous inscrire !**



## Retour sur...



## Une prestation dans un lieu prestigieux pour l'Harmonie Emergence de Mardié-Bou

Après sa prestation à l'occasion de la fête de la musique à Mardié, l'harmonie EMERGENCE de Mardié Bou s'est produite à Paris le samedi 28 Juin, au kiosque du Sénat dans le jardin du Luxembourg. Journée bien organisée avec un départ au petit matin, visite du musée Carnavalet dans la matinée, déjeuner dans le quartier latin puis prestation musicale dès 14h devant un large public parisien qui a bien apprécié le programme proposé. C'était le dernier concert de la saison avant le repos estival... et la reprise des répétitions dès le début du mois de septembre.



Et pour la prochaine saison, vous voulez vous joindre à nous ? Vous êtes musicien ? Plus ou moins expérimenté ? Rejoignez-nous, chacun est le bienvenu !

Pourquoi nous rejoindre ? pour partager votre passion de la musique, pour vivre de « chouettes » moments en groupe, pour contribuer à l'animation de nos villages. Amenez votre énergie, votre enthousiasme et votre instrument pour enrichir l'harmonie Emergence ! Les répétitions sont le jeudi soir de 20h15 à 22h à la salle des fêtes de Bou.

N'hésitez plus : prenez contact ([hmb45430@gmail.com](mailto:hmb45430@gmail.com)) ou passez nous voir sur **le forum du samedi 6 septembre à Mardié.**

## Fête de la Musique - 21 juin 2025 !

Beaucoup de monde et une excellente ambiance pour la fête de la musique organisée par le Comité des fêtes.

Régalés par la buvette et les foodtrucks, les spectateurs ont pu applaudir de nombreux groupes dont l'Harmonie Emergence et les élèves de « Le chant pour tous », avant de danser avec l'accordéon des Vengeurs démasqués.



Retour sur...

### Tournoi d'échec de l'école élémentaire CM1 et CM2

Le 2 juin, dans la salle du P'tit théâtre, les élèves des 3 classes du cycle 3 (CM1, CM1/CM2 et CM2) de l'école de Mardié se sont affrontés dans un tournoi d'échecs.

Suite aux interventions tout au long de l'année du club d'échecs de Chécy (MJC), **72 élèves** ont concouru.

Chaque enfant s'est vu remettre une médaille pour sa participation.

Un grand merci aux animateurs Christine, Olivier, Stéphane, Eric et aux enseignantes impliquées



### Goûter et exposition sonore avec le RPE et le multi-accueil

Le mardi 17 juin enfants, familles, élus et assistantes maternelles étaient invités à une exposition qui a réuni plus de 60 personnes.

Les sens étaient stimulés grâce au toucher, à l'écoute et à l'observation pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les enfants ont pu profiter pleinement car ils étaient autorisés à toucher à tout !



### Fête de l'école 2025

Belle réussite malgré la chaleur pour la fête de l'école, le 28 juin. Spectacles, jeux, animations et buffet organisés par les enfants, les enseignants, les équipes enfance-jeunesse et l'association *Mardié Récré*. Bravo à eux. Tous les bénéfices sont reversés à la caisse de l'école qui finance, en partie, les sorties scolaires et d'autres activités pédagogiques.



### Le CMJ collecte les déchets au bord de la Loire

Grand nettoyage et collecte de déchets à la base de loisirs et dans ses bois le 18 juin.

Les jeunes du CMJ - uniquement des filles ce jour là - ont ainsi pallié le manque de civisme de certains adultes (canettes, mégots, papiers et autres objets incongrus...) Bravo à elles !





## 17ème édition d'Au Fil du Cens avec l'association LCO VTT

Au programme, 3 modes de découverte du Cens : gravel, marche et VTT.

Très belle participation (312 inscrits) et la journée a plu aux petits comme aux grands !

## Retour sur...



## 24h de la Biodiversité 2025 et le concours photos

Initiation à la reconnaissance des « petites bêtes » de la rivière, à l'ombre au bord du Cens, le dimanche 22 juin. Merci à Amandine, technicienne de rivière au SIBCCA.

Les premiers prix du concours photo ont été attribués à Lily MORTIER pour les enfants et à Anthony DUQUENET pour les adultes.



## Concours des Maisons Fleuries 2025

Remise des prix du Concours des maisons fleuries 2024, le 22 juin. Des cepes de vigne ont été offerts aux lauréats.

Le palmarès complet est consultable sur le PV du Conseil municipal du 23 avril 2025. Merci à ceux qui embellissent notre village.



## L'ambroisie, une plante qui vous veut du mal

Originaires d'Amérique du Nord, les plantes de la famille des *ambrosies* portent un joli nom alors qu'elles sont très envahissantes et dangereuses pour la santé. Non seulement elles ne sont pas la nourriture des dieux qui procurerait l'immortalité comme dans la mythologie, mais leur pollen est extrêmement allergisant. L'*Ambroisie à feuilles d'armoise*, notamment, a tendance à proliférer dans les zones non cultivées ou mal entretenues et singulièrement, sur notre commune, **à proximité ou sur les bords de Loire**. Son pollen peut provoquer de **très sévères réactions allergiques** oculaires ou pulmonaires. Sa concentration dans l'air est maximum de mi-août à mi-septembre mais peut durer jusqu'en octobre.

### Que faire si on observe de l'ambroisie ?

La plante est assez facile à repérer – au besoin l'application *PlantNet* peut aider à confirmer. La lutte préventive et curative est l'affaire de tous !

Sur sa propriété ou sur un espace public, s'il y a seulement quelques plants, **il faut l'arracher** sans hésiter. Sur des terrains privés ou s'il y en a beaucoup, il faut signaler la zone infestée à l'adresse [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr). Le signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires.



Sa hauteur varie de 0,2 m à 2 m



Sur une île en Loire à Lalingy

## Le dimanche 13 juillet



Concours de Molky par Mardié Ludique



Concert par Notting Hill



Dimanche 13 juillet, l'association *Mardié Ludique* a su séduire petits et grands avec son concours de Mølky, une belle occasion de partager un moment ludique en famille ou entre amis au cours d'une journée animée par le Comité des Fêtes. En soirée, malgré les averses qui ont un peu perturbé la fête, le groupe *Notting Hill* a enchanté le public par la qualité de sa prestation (guitare et très belle voix).

Lundi 14 juillet, la journée a débuté avec le traditionnel concours de pêche pour les enfants, organisé par le Comité des Fêtes. Après le défilé, Mardié Village d'Europe a partagé des danses traditionnelles écossaises avant de laisser place à la célèbre et traditionnelle saucissonade : un moment chaleureux et intergénérationnel qui a rassemblé les Mardésiennes et Mardésiens dans la bonne humeur.

## Le lundi 14 juillet



Les lauréats du concours de pêche



Avant le discours de Madame le maire



La saucissonade



Danse écossaise par MVE



Longue séance pour cette dernière réunion du Conseil avant l'été avec 22 délibérations. Nous ne pouvons en faire le compte rendu intégral ici et nous rappelons que le procès-verbal du conseil est disponible sur notre site [ville-mardie.fr/votre-commune/votre-mairie](http://ville-mardie.fr/votre-commune/votre-mairie). Voici simplement quelques éléments saillants :

Concernant **les rapports avec la métropole**, le Conseil a approuvé à l'unanimité un projet d'accord local qui permet à Mardié (comme aux autres communes de moins de 5 000 habitants) de conserver un représentant (sur 89) au Conseil métropolitain (sachant que notre population correspond à environ 1/100<sup>e</sup> de celle de la métropole). Par contre, le Conseil s'est opposé à une nouvelle répartition des charges financières pour les clubs sportifs de haut niveau.

Sur le **personnel communal**, le Conseil a approuvé à l'unanimité le document d'évaluation des risques professionnels et le programme annuel de prévention. Madame le Maire a conclu ainsi : *«[Je remercie] les équipes, notamment la DGS, son assistant de prévention et tous les agents qui participent activement à faire vivre ce document. Nous avons été félicités par les services de prévention de la métropole pour la qualité de notre accompagnement et notre suivi sur ce sujet ».*

Le Conseil a approuvé un protocole « fortes chaleurs » (qu'il a fallu mettre en œuvre dès les semaines suivantes !) et une modification du règlement intérieur du centre de loisirs. Il a également délibéré sur l'attribution des subventions à trois associations, à l'attribution de nouveaux locaux de stockage de matériel à trois autres suite à la démolition prochaine du local qu'elles occupaient place Marcel-Cochon (cf. ci-dessous).

## LA PAROLE À L'OPPOSITION

Comme chaque année, la rentrée à Mardié est marquée par l'accueil des nouveaux habitants et le forum des associations. Avec trente structures actives, notre tissu associatif joue un rôle central dans la vie locale. Ce dynamisme, nous le devons à l'engagement précieux des bénévoles, des membres de bureau et des passionnés. Leur contribution mérite d'être saluée et encouragée.

Mais aujourd'hui, plusieurs décisions municipales viennent fragiliser ce bel équilibre. Le réaménagement de la place Marcel Cochon a forcé certaines associations à déménager. Ce changement s'est fait sans véritable concertation, et les nouveaux locaux ont été attribués à l'avance, sans prise en compte des besoins réels. En effet, ces nouveaux espaces ont été livrés sans électricité, ce qui complique sérieusement leur utilisation.

Conséquence directe : des associations ne peuvent plus utiliser leurs frigos pour stocker les denrées destinées à leurs événements. Lors de la réunion de juin, il leur a été proposé de tout conserver à leur domicile... Une solution inadaptée, qui fait peser sur les bénévoles une responsabilité injuste en cas de problème sanitaire.

Nous avons interpellé la majorité municipale pour demander des solutions responsables, même provisoires. Entendre que « les bénévoles prennent déjà des risques » n'est pas une réponse acceptable. Au contraire, cela souligne l'urgence de mieux les protéger.

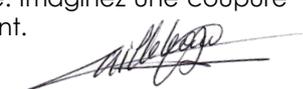
Nos associations sont le cœur battant de Mardié. Offrons-leur des conditions dignes pour continuer à faire vivre notre commune.

Très bonne rentrée à toutes et à tous,  
Le groupe des élus de l'opposition,  
Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin, Pascal Leproust, Guilène Beauger.



## Remarque de Madame le Maire

Sur le fond des éléments apportés par le groupe d'opposition je laisse les intéressés juger de la pertinence des propos. Néanmoins, je tiens à réaffirmer que ce n'est pas à la commune (et donc au maire en cas de problème) de prendre la **responsabilité sanitaire** de ce qui est stocké par une association. À l'heure où des enfants ont été les victimes d'intoxications alimentaires dans différentes régions françaises, la chaîne des responsabilités n'est pas sans conséquence. Imaginez une coupure d'électricité un week-end, dans un bâtiment qui n'est pas ouvert régulièrement.



## Canicule : la commune se mobilise pour le bien-être des enfants

Face à l'alerte rouge canicule qui a touché le Loiret fin juin-début juillet, plusieurs mesures ont été mises en place pour garantir le confort et la sécurité des enfants ainsi que des équipes éducatives.

Ainsi, dans les écoles, outre l'ouverture des fenêtres dès 6h30 le matin pour un rafraîchissement naturel des bâtiments, des ventilateurs ont été disposés dans les classes, des brumisateurs dans les cours. La salle du P'tit théâtre, climatisée, a été ouverte aux élèves et à leurs enseignants.

Depuis plusieurs années, la municipalité agit pour adapter les écoles aux épisodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquents. Parmi les aménagements réalisés ou en cours :

1. Végétalisation progressive des cours d'école,
2. Remplacement des fenêtres et portes pour améliorer l'isolation thermique,
3. Création d'une grande salle climatisée à l'ACM (centre de loisirs).
4. Préservation et aménagement de zones ombragées dans les espaces extérieurs.

Des travaux d'isolation et de réhabilitation sont menés cet été dans la salle de motricité de l'école maternelle. Ils visent à améliorer le confort thermique et acoustique de cet espace très utilisé, dès la rentrée prochaine.

La commune agit de manière progressive et déterminée pour adapter ses structures scolaires et périscolaires au dérèglement climatique. Elle salue et félicite les familles pour leur mobilisation en faveur du bien-être collectif des enfants.

## Transports en commun : importantes nouveautés sur le réseau TAO

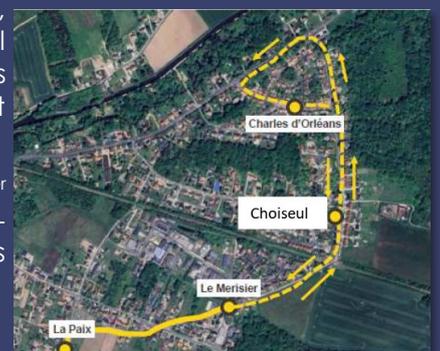


Au 1<sup>er</sup> septembre, le réseau de transports en commun de la métropole connaît d'importantes évolutions. Outre une refonte de la tarification, en vigueur depuis juillet, de nouveaux services sont proposés aux habitants, notamment le transport à la demande (TAD) est étendu à l'ensemble du territoire et fonctionnera la nuit et les dimanches.

Concernant Mardié, la desserte est largement remaniée. La ligne 8 disparaît et **la desserte régulière de la commune est assurée par la ligne 15**. Celle-ci desservira, aux heures de pointe, deux nouveaux arrêts au-delà du terminus du Merisier : Choiseul (avenue de Miromesnil) et Charles d'Orléans. Par contre elle fera un détour par le bourg de Chécy, ce qui risque d'allonger un peu le temps de parcours. Surtout, comme l'ancienne ligne 8, elle ne continue pas vers le centre-ville mais vers Boigny-sur-Bionne. Cela oblige donc à une correspondance avec le tram B ou la ligne 2 au Clos du Hameau ou à Léon-Blum pour rejoindre Orléans, ce qui est préjudiciable à son attractivité, surtout dans le sens des retours. La ligne 2 est prolongée jusqu'à Chécy (pour un bus sur deux). Pourquoi ne l'est-elle pas jusqu'à Mardié ? Pour un Mardésien, rejoindre Oréliance, l'hôpital ou l'université restera un (très) long voyage pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent utiliser un véhicule individuel.

Les lignes scolaires (56, 60, 64, 65) qui desservent les Breteaux, le collège de Chécy, le lycée Jacques-Monod ou l'école de Mardié sont également aménagées, notamment avec la desserte des nouveaux arrêts des quartiers Miromesnil et la Gaillardière. Cette desserte étant « à l'essai », nous invitons les usagers à l'utiliser au maximum pour assurer sa pérennité. Elle avait été largement plébiscitée lors du sondage réalisé auprès de habitants du secteur.

Les nouveaux horaires, les parcours précis sont accessibles, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, sur le site TAO ( <https://www.tao-mobilites.fr/fr> ) Il y a un lien direct depuis notre siteville-mardie/au quotidien/services publics/transports publics.



**LA CIE YOUP' LA BOUM**  
PRÉSENTE

# JE VOUS Salue PARIS

Spectacle conçu et mis en scène par **Alain MIGNOT**  
Régie **Pierre ALIX**  
Chorégraphie **April ARCELIN**  
**Stéphane LECLERC**

Uniquement sur réservation  
07 86 96 61 57 ou 06 31 69 60 83  
15€ au profit des œuvres caritatives (10€ -12 ans)

40ème Anniversaire Coup de Cœur

**Sam 18 octobre 2025 à 19h**  
Espace George Sand Chécy

Dons « Coup de Cœur » Crédit Agricole Chécy 29505560000

# LOTO

## DE LA SAINT-VINCENT

DÉBUT DU JEU 14H

OUVERTURE DES PORTES 13H

**MARDIÉ**  
SALLE FRANCE ROUTY  
**12 OCTOBRE 2025**

PAS DE RÉSERVATION  
NOMBREUX LOTS DE MARQUES

# MARDIÉ LUDIQUÉ

ASSOCIATION DE JEUX DE SOCIÉTÉ  
À PARTIR DE 16 ANS

ADHÉSION ANNUELLE 12€  
Une soirée par mois

**PREMIÈRE SOIRÉE LE**  
**12 SEPTEMBRE 2025**

A PARTIR DE 19H30  
SALLE DU P'TIT THÉÂTRE  
MARDIÉ

NOUS CONTACTER : [MARDIELUDIQUÉ@GMAIL.COM](mailto:MARDIELUDIQUÉ@GMAIL.COM)  
SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR FACEBOOK



Une nouvelle association a été créée : Mardié Ludique. Une association de jeux de société, pour jouer en famille ou entre amis à tous types de jeux : jeux de cartes, de plateau, de stratégie, d'ambiance, de culture générale, d'extérieur, compétitifs ou coopératifs, etc.

L'adhésion annuelle est de **12€** et ouverte à tous, **à partir de 16 ans.**

La première soirée jeux aura lieu le 12/09, à partir de 19h30, à la salle du p'tit théâtre. Venez nombreux, et n'hésitez pas à emmener des jeux auxquels vous avez envie de jouer !

## Déjeuner spectacle à La Ruche Gourmande à Charny



L'Association des Donneurs de Sang de Chécly-Bou-Mardié vous propose le **12 octobre 2025** un déjeuner spectacle à **La Ruche Gourmande à Charny (89)**.

Départ à 9h45 parking du Crédit Agricole - Avenue de Patay à Chécly - en direction de Charny.

Retour prévu à 19h30.



**Tarif de cette journée : 150€ par personne**

Un acompte de 80€ sera donné au moment de l'inscription.

Le solde de 70€ sera à verser au plus tard le 15 septembre.

Les règlements peuvent être déposés dans le casier des Donneurs de Sang - Mairie de Chécly - 11 place du cloître

## Evènements à venir...

### Après-midi jeux de société



Salle France Rouly à Mardié  
**Dimanche 28 septembre 2025**

**De 14h00 à 18h00**

Pour adultes et enfants  
**Entrée libre et gratuite**

Boissons et gâteaux vendus sur place



Activité proposée par l'Association Famille Rurale Mardié

JI-POP (magasin de Châteauneuf-sur-Loire) sera présent et présentera ses jeux



Rejoignez-nous pour un moment de convivialité !

## La rentrée arrive, surtout la rentrée sportive !

La rentrée arrive, et surtout la rentrée sportive !

Vous aimez le tennis et ne trouvez personne avec qui taper la balle ?

Vous souhaitez jouer entre amis, en famille ou rencontrer de nouveaux(elles) joueurs(euses) ?

Vous souhaitez jouer en compétition et promouvoir votre village dans le monde entier ?

Dès septembre 2025, le TCCM et ses entraîneurs diplômés proposent des cours pour les enfants, les adolescents ou les adultes ! Beaucoup de créneaux sont disponibles tous les jours de la semaine, et les week-ends.

Nous nous retrouvons également pendant les entraînements libres, en semaine ou les week-ends, à Chécly ou à Mardié. Les séances connaissent beaucoup de succès depuis maintenant trois ans : convivialité, sportivité et amitié sont au rendez-vous !

A retenir pour 2025 :

- Le club propose des cours encadrés pour adultes et seniors sur plusieurs créneaux de la semaine !
- Depuis 2024, le tournoi interne connaît un immense succès : tous niveaux, femmes et hommes, et bonne ambiance garantie !
- Depuis cette année, un tournoi officiel FFT est organisé par le club !
- Les deux courts extérieurs situés à la base de loisirs de Mardié sont sécurisés et accessibles via un contrôle d'accès par carte, fournie sur demande et contre caution à tous les licenciés et adhérents du club !

Alors n'hésitez plus, **retrouvez-nous au forum des associations** et rejoignez la grande famille du tennis !



### RENSEIGNEMENTS

@ [tccm@wanadoo.fr](mailto:tccm@wanadoo.fr)

☎ **06.37.88.27.74**

🌐 <https://tenup.fft.fr/club/53450175>

📘 **TCCM - Tennis Club Chécly Mardié**

📍 **Permanence le samedi de 10h à 12h  
au Club House des Pâtures à Chécly**



# Bienvenue



## Nouveaux Habitants

Comme chaque année, la journée du Forum des associations est l'occasion d'accueillir les habitants arrivés dans la commune au cours des 12 mois précédents. Cette réunion d'information permet de présenter les services municipaux et quelques aspects essentiels de la vie de la commune.

Les nouveaux habitants sont donc conviés  
le samedi 6 septembre à 10h00,  
en mairie  
(105 rue Maurice Robillard),  
dans la salle du conseil et des mariages.

La réunion sera suivie d'un **pot de bienvenue**  
sur le site du forum lui-même,  
à la **Maison de Pont-aux-Moines**  
(rue de la Garenne).  
On peut, bien entendu, venir en famille !

Inscrivez-vous :  
02.38.46.69.69

# CONCERT ET FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

19h Concert  
21h30 Feu d'artifice

**BASE DE LOISIRS DE MARDIÉ**

RESTAURATION SUR PLACE



## REPAS DES AINÉS 2025



SAMEDI  
4 OCTOBRE



A PARTIR DE 12H  
SALLE  
FRANCE ROUTY

REPAS - CONCERT - DANSE



LES MÉLOWOMEN  
ASSURERONT LE SHOW !



SÉNIOR DE 75 ANS ET PLUS  
SUR INSCRIPTION : 02.38.46.69.63  
avant le 15 septembre 2025



## EXPOSITION DE PEINTURES

### Huiles et pastels

sur le thème de la nature

Salle du pressoir, Maison d'Irène

Week-end 13 et 14 septembre de 14h30 à 18h30

mercredi 17 septembre de 14h30 à 18h30

20 et 21 septembre de 14h30 à 18h30



*Ils se sont dit oui !*

- M. BISON René-Jean et Mme SORBINER Karine  
le 05/07/2025

Le  
carnet

*Ils nous  
ont quittés...*

- Mme BARATIN Marie-Jeanne  
le 25/05/2025
- M. MULARD Daniel  
le 30/05/2025
- M. BOUDEAU Michel  
le 27/06/2025
- M. PERRINEAU André  
le 20/07/2025

